© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Test de dépistage

Par Profil supprimé Postée le 26/07/2012 11:58

Bonjour,

2 ans ont passé depuis les problèmes de drogue de G., 26 ans, (deal, prise de cannabis et héroïne), sans lui avoir parlé. Aujourd'hui, il prétend avoir changé et souhaite me rencontré. Aussi, je voudrais, lors de ma rencontre avec lui, lui présenter un test salivaire "5 drogues" de dépistage.
Qu'elle est la fiabilité de ce test?
En trouve-t-on en pharmacie?
Comment ce test va réagir si G. prend des produits de substitution type Subutex?
Dans le cas où ce test n'est pas fiable ou inutile, quels sont les signes qui pourraient me mettre sur la piste de prise ou non de drogue?
En effet, je ne suis pas très sûre de sa bonne volonté car G. est sous le coup d'une condamnation (obligation de travailler, obligation de se soigner)
Par ailleurs, il semble que G. boit de l'alcool parfois plus que de raison lors d'arrosage. S'il est ancien toxico, est-il normal qu'il se risque à boire?
Par avance merci pour vos réponses

Mise en ligne le 26/07/2012

Bonjour,

Vous pouvez vous procurer des tests salivaires multidrogues en pharmacie ou sur internet. Ces tests, présentés comme fiables, peuvent toutefois donner lieu à des faux : faux positif si le test détecte une drogue alors qu'il n'en est rien ; faut négatif si le test ne révèle rien alors qu'il aurait dû. Ces tests peuvent apporter des réponses concernant des interrogations sur une éventuelle consommation mais ne remplacent jamais les informations que l'on peut recueillir en dialoguant avec la personne.

Un test de dépistage "5 drogues" détecte les 5 grandes "familles" de drogues à savoir le cannabis, la cocaïne et le crack, l'héroine et autres opiacés, les amphétamines, et enfin la MDMA (ecstasy). Il ne détecte pas la buprénorphine (molécule du subutex).

Vous nous demandez comment va réagir le test si la personne prend du subutex. Nous vous demandons comment va réagir cette personne lorsque vous allez lui présenter ce test. En effet, dans ce genre de situation,

le dialogue et l'instauration d'un climat de confiance sont toujours à privilégier par rapport au contrôle et comportements de vérification.

Le fait que cette personne souhaite vous rencontrer sera pour vous l'occasion de voir si cette-dernière vous semble "aller mieux" qu'il y a deux ans. Il n'y a pas de signes caractéristiques d'une consommation de produit, d'autant que les risques et conséquences dépendent de chaque produit.

Il peut arriver qu'une personne qui arrête de consommer un produit ait le besoin de compenser avec un autre, l'alcool notamment. Toutefois, sans connaître la situation de la personne dont vous parlez, il nous est difficile de répondre de façon plus approfondie.

Nous entendons que vous cherchez à mesurer si oui, ou non, cette personne a changé et si vous pouvez la rencontrer sans craindre d'éventuelles consommations. Vous vous demandez également si une prise en charge contrainte est compatible avec un engagement volontaire de la personne dans cette démarche. S'il n'est peut être pas immédiat, un tel engagement peut toujours se produire, et on peut souhaiter qu'une obligation de soins débouche sur une demande d'aide volontaire de la personne.

Encore une fois, seul le dialogue vous permettra de sentir ce qu'il en est, et ce dont vous vous sentez capable vis-à-vis de cette personne.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour parler de cette situation qui vous préoccupe, nous vous invitons à nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.